

Nourrir et protéger mon sol : une solution pour gagner en robustesse et réduire l'utilisation des produits phytosanitaires

Principale orientation:



Description du groupe

>Nom du groupe : Delme

>Période de réalisation : Du 01/09/2018 au 31/08/2021

>Nombre d'exploitations: 12

>Territoire concerné : Bassin hydrographique de la Seille et une partie du bassin de la Nied française

>Structure porteuse du projet : Chambre d'Agriculture de la Moselle 64 avenue André Malraux 57 000 METZ 03 87 66 12 30

>Animateur du groupe : Anaïs DUDAS anais.dudas@moselle.chambagri.fr 06 86 40 25 66

>Co-financeur :
Agence de l'eau Rhin-Meuse

>Indicateurs suivis :

- Caractérisation de l'évolution des traitements : IFT herbicide et hors herbicide par culture (par exploitation et pour l'ensemble du groupe)
- Précisions sur les surfaces : nb de culture dans la rotation, pourcentage de cultures de printemps
- Analyse travail du sol : nb de PCAE en lien avec le désherbage mécanique déposé, nb d'hectares désherbés mécaniquement
- Evaluation de la biodiversité : diagnostic physico-chimique et biologique du sol
- Approche économique : marges brutes
- >Partenaires engagés : Aucun

Contexte

Les exploitants souhaitant intégrer le « groupe 30 000 » font partie d'un groupe de suivi technique existant depuis les années 70, animé par la Chambre d'Agriculture, dont le moteur était déjà l'optimisation des intrants et la mise en œuvre d'innovations sur le travail du sol. Ils se sont donnés les moyens de mesurer les impacts technico-économiques de ces pratiques via une gestion de parcelle. Ce groupe constitue également un moyen d'échanger leurs résultats et leurs itinéraires techniques.

Ces agriculteurs cultivent des parcelles situées dans les zones Agri-mieux Pi'Eau'Nieds et Aqua Seille : ils ont conscience des limites et des impacts de l'utilisation des produits phytosanitaires et ont la volonté de déployer des leviers agro-écologiques innovants pour faire évoluer leurs systèmes.

Le groupe part du constat que le sol est le point déterminant de la production. Pour avoir un sol en bon état de fonctionnement, il faut qu'il soit actif biologiquement. Il faut donc le nourrir et le protéger.

Objectif

>Arriver à des stratégies prenant en compte le capital sol et permettant d'atteindre une baisse de l'IFT herbicide de 20% et de l'IFT hors herbicide de 10%.

Axes de travail – leviers mobilisés

Pour permettre une rupture dans le cycle des adventices et baisser l'exposition aux ravageurs/maladies, un **allongement de la rotation** est prévu (5 au minimum en incluant des **cultures de printemps/été** qui sont moins gourmandes en intrants et des **légumineuses**). De nouvelles **cultures à bas niveau d'impact** sur la qualité de l'eau sont envisagées comme le soja, le lin, les lentilles, les méteils.

La **couverture du sol** est aussi un point majeur (couverts végétaux, cultures associées, semis sous couvert) pour limiter l'érosion et améliorer la structure du sol. Les exploitants sont accompagnés dans la **mutualisation pour les semences de couverts**.

Enfin, les exploitations du groupe en polyculture-élevage ont pour but d'améliorer leur **autonomie fourragère**.





